

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 novembre 2009

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Guy SAUVAITRE, Maire, a pris les décisions suivantes :

- Acquisition complémentaire d'un terrain aux Consorts PALLU pour la création d'un passage piéton entre l'impasse de la Route de Brux et le stade de la Bouleure.
- Approbation du programme de la 2^{ème} tranches des travaux de restauration de l'église St Pierre, correspondant à la restauration des parties hautes de la nef et de la tourelle de l'escalier Nord ainsi que les parties hautes de la chapelle Nord. Le coût estimatif de l'opération, honoraire et frais annexe inclus s'élève à 259 706.14 € TTC. Des subventions sont sollicitées auprès de la DRAC, du Conseil Général et du Conseil Régional.
- Accepte la réforme statutaire de la Communauté de Communes de la Région de Couhé, instituant une dotation de solidarité et un fond de concours.
- Retient l'offre du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou pour la réalisation d'un prêt de 90 000 € pour le financement des travaux de restaurations de l'église St Pierre, 1^{ère} tranche.
- Approbation du programme de travaux pour l'aménagement des bureaux du secrétariat et de la Bibliothèque. Le coût estimatif de l'opération, honoraire et frais annexe inclus s'élève à la somme de 41 280 € HT. Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Général de la Vienne.
- Retient l'entreprise GENDRON de Fontaine le Comte pour la réalisation des travaux de peintures extérieures de la salle des fêtes pour un montant de 9 369.20 € HT.
- Renouvelle le contrat auprès de la CNP pour 2010 afin de répondre aux obligations statutaires vis-à-vis des agents affiliés à la CNRACL.
- Renouvelle la Convention avec la Caisse d'Allocation Familiales qui définit et encadre les modalités d'interventions et le versement de la prestation de service « Contrat Local d'Accompagnement à la Solidarité ».
- Emet un avis favorable à la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux dans le lotissement Henri Lacroix et demande à la Sorégies de reporter les travaux en 2011.